

# RÉSISTANCE SOCIALE



## La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

### SOMMAIRE

**p.1 : L'édito / p. 2 : International / p.3 à-6: Place au débat : PLFSS 2020 / p. 7 : Actualité sociale : le SP du rail/ p.8 : Coup de queue et Les bras m'en tombent**

### L'ÉDITO

Le mois d'octobre c'est le début de la discussion au Parlement des projets de budget et de financement de la sécurité sociale. On le sait, le Parlement est contraint puisque ces textes sont d'abord soumis à la Commission européenne. Il n'empêche. Dans la lignée des projets précédents, Macron et son gouvernement continuent de détruire tout ce qui a fait le socle du modèle social français. Peu leur importe qu'ainsi la France dégringole dans le classement des systèmes de santé et d'éducation. Leur leitmotiv ? Copier le modèle américain et ses inégalités criantes au bénéfice de quelques-uns. Le Président des riches, l'ami des patrons du CAC 40, ne sera satisfait qu'une fois toutes les conquêtes du Conseil National de la Résistance éradiquées comme le souhaitait publiquement Denis Kessler il y a quelques années. Macron a été le candidat de la Finance pour cela. Il a beau mettre en scène son soi-disant combat contre le RN son projet n'est en réalité pas si différent du sien.

Plutôt que des spécialistes du maintien de l'ordre, ce sont des policiers désorganisés et assaillis d'ordres contradictoires que le gouvernement a intentionnellement envoyés sur les manifestations. Il a couvert tous les dérapages violents : tirs aux LBD dans le visage, gazages et mutilations diverses aussi bien envers les Gilets jaunes que les syndicalistes, les soignants ou les pompiers et ceci sans qu'au bout d'un an un seul policier –ni, surtout, les donneurs d'ordre– n'aient dû répondre de ces actes. Mais la justice est lourde avec les petits, les « sans rien ». Des mois de prison pour le vol d'un paquet de riz, 500 € d'amende pour avoir décroché le portrait du président dans une mairie. Pendant ce temps Bénalla continue ses petites affaires, Sarkozy n'a toujours pas été jugé, Balladur est enfin convoqué devant la Cour de justice de la République pour de présumées fraudes de la campagne présidentielle de 95... Et on apprend que les décisions de suppressions de postes de magistrats dans le cadre de la réforme des tribunaux pourraient dépendre des résultats des candidats LREM aux mu-

nicipales... Non décidément cette France qui se dessine n'est pas la mienne... ni celle de nos compatriotes si on en croit les sondages !

Pourtant, alors qu'on va bientôt fêter l'anniversaire du début du mouvement des Gilets jaunes, on ne voit pas des millions de Français dans les rues comme à Santiago ou à Hong-Kong ou plus près de nous à Barcelone ou à Alger. Alors que le gouvernement prépare une nouvelle réforme des retraites touchant cette fois salariés et fonctionnaires, rien ne dit qu'on retrouvera des manifestations de même ampleur qu'en 1995. Pourtant le gouvernement hésite. Il a peur de l'étincelle qui pourrait déclencher le soulèvement populaire. D'autant que les syndicats préparent ensemble la journée d'action du 5 décembre et qu'à l'approche des élections municipales les organisations de gauche recommencent à se parler.

Pendant ce temps-là, les Kurdes, lâchement abandonnés par leurs alliés américains, sont à nouveau menacés d'extermination par les troupes de l'islamiste Erdogan avec ce qu'il faut bien appeler la passivité des Occidentaux. Ceux-ci devraient pourtant être reconnaissants envers ces combattants et ces combattantes qui ont infligé de sérieux coups aux Islamistes. On aurait tort à cet égard de croire que le combat est gagné. C'est aussi en France même, dans nos cités de banlieue, qu'il se joue. Les Français l'ont bien compris qui affichent leur crainte de voir la laïcité menacée. Au nom d'une méprisante compassion certains se réclamant de la gauche s'en sont pris à Henri Pena-Ruiz coupable selon eux d'une attitude anti-musulmane parce qu'il avait osé dénoncer le combat politique que mène la fraction salafiste aussi agissante que minoritaire. Pour ma part je soutiens sans réserve son combat comme celui de toutes les femmes qui, en Iran comme en France, luttent avec courage contre le port du voile.

**Marinette BACHE**

# INTERNATIONAL



## TUNISIE

Le peuple tunisien a donc élu un président complice des islamistes, au moment où la Tunisie semblait accéder au modernisme, presque au progressisme (interdiction du hijab dans les services publics, égalité femme-homme devant l'héritage...) et à la démocratie. Et c'est cette démocratie qui a permis ce bond en arrière dans l'islamisme. Et ceci par un peuple dont on a coutume de dire qu'il est le plus moderne et progressiste du Maghreb ! En fait il doit cette réputation au 1<sup>er</sup> dirigeant de l'indépendance, Bourguiba...

Les islamistes ont donc 5 ans devant eux. Ans ! C'est énorme pour gangréner toutes les institutions, tout le

système éducatif, farcir les têtes d'enfants, 5 ans pour saccager les avancées dans les mentalités concernant l'égalité entre hommes femmes, 5 ans c'est une nouvelle génération qui sera pétrie de bondieuseries rabâchées 5 fois par jour, 5 ans pour renforcer le " in-challahtanisme " tunisien (terme inventé pour parler de l'état amorphe des Tunisiens s'en remettant toujours à la volonté de Dieu en évitant de prendre leurs responsabilités).

Pour les laïques tunisiens, c'est un coup dur. Pas le découragement.



## PORTUGAL

Le PS portugais a donc gagné les élections, avec un score de 36,65% des voix. Ce parti, en fait tout juste social-démocrate, devrait recueillir davantage de sièges que lors des élections de 2015, sans obtenir la majorité absolue. Ses anciens alliés du Bloc de gauche (gauche dite « radicale ») et du Parti communiste obtiennent respectivement 9,3 % et 6 %.

La droite classique et le centre, au nom inapproprié de « Parti social-démocrate » (PSD), est à 27,9%, la droite libérale du CDS-PP est à 4 %.

Un parti animaliste –qui se qualifie de « ni de droite, ni de gauche », le PAN, atteint les 3%, de même que l'extrême droite qui entre ainsi au Parlement avec un député.

Notons une abstention record de plus de 45,5%.

Costa n'obtient pas de majorité absolue pour gouverner seul mais il conforte grandement le poids des socialistes, au Parlement d'abord avec 106 députés

au lieu des 86 de la précédente législature, et ensuite au sein de la prochaine coalition qui s'annonce avec la gauche radicale. Ceci pose question : la force de cette coalition des gauches, en 2015, n'était-elle pas d'être menée par un PSP plus faible et donc plus dépendant de ses partenaires, obligé à un pragmatisme finalement plutôt constructif sur sa gauche ?

« Antonio Costa n'en a pas fait assez pour les travailleurs, mais d'un autre côté, nous avons pu regagner une partie des droits que nous avons perdu avec la troïka », reconnaît Jose Manuel de Oliveira, coordinateur national de la Fédération des syndicats de transports et de communications. « Antonio Costa n'a pas fait un gouvernement de gauche mais le soutien du Bloc de gauche et du Parti communiste ont permis quelques conquêtes sociales », ajoute-t-il.

L'avenir dira ce que ce scrutin augure pour le Portugal...



## KOSOVO

Les récentes législatives kosovares du 6 octobre ont acté une défaite historique des vétérans de la guerre contre la Serbie. C'est une première dans la courte existence du Kosovo. Le Parti démocratique du Kosovo (PDK) après onze ans de participation au pouvoir, n'obtiendrait que 21 % des voix. Ce résultat est un camouflet pour l'ancien commandant de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui a combattu la Serbie en 1998-1999. Le gouvernement de coalition que son parti formait avec d'autres anciens commandants de l'UCK était tombé en juillet, après des divisions sur le sujet des relations avec Belgrade.

A la place, les Kosovars ont plébiscité les deux partis d'opposition, qui incarnent l'aile plus « pacifiste » du nationalisme albanophone. Le parti « Autodétermination », une formation nationaliste de gauche, arriverait légèrement en tête, avec 26 % des voix, devant la Ligue démocratique du Kosovo (LDK, centre droit) avec 25 % des voix. Si cette première place se confirme, c'est le fondateur et chef charismatique de « Autodétermination », Albin Kurti, qui devrait être désigné en priorité pour former un gouvernement, un vrai bouleversement pour ce pays.

# PLACE AU DÉBAT

## UN PLFSS 2020 TRES « AMERICAIN »

(Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale)

Par Jean Claude CHAILLEY

Ce projet de loi ne peut s'analyser uniquement d'un point de vue budgétaire. Digne de Kessler, il marque la volonté de se débarrasser de la Sécu vers le « modèle » des Etats Unis :

### RUPTURES SYSTEMIQUES CONTRE LA SECU

### DEBUT DE MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DES RETRAITES

Ce PLFSS 2020 essaie d'imposer ce qu'aucun gouvernement avant Macron n'avait osé :

- ❖ Il organise une RUPTURE SYSTEMIQUE avec les fondamentaux de la Sécu.
- ❖ Il commence la mise en œuvre de la réforme des retraites, pendant les concertations.
- ❖ Il affiche un nouveau « trou » - inexistant - de 5,5 et 5,6 milliards en 2019 et 2020.
- ❖ Il coupe plus de 4 milliards sur le budget 2020 santé / hôpital / EHPAD..., annonce encore plus de coupes en 2021 – 2022 – 2023.
- ❖ Derrière le refus de revaloriser les retraites de l'inflation, sauf les petites, se cache une réforme systémique de la Sécurité Sociale.

Contrairement aux affirmations de Mme Buzyn et M Darmanin, l'ARGENT EXISTE DEJA !

TOUS LES SYNDICATS ONT VOTE CONTRE CE PLFSS.

Ce PLFSS, comme la loi de finance, souffre de la politique de Macron, de l'Union européenne, qui attaque en permanence le niveau de vie de la quasi-totalité de la population au bénéfice d'une poignée de milliardaires : 171 milliards de dividendes en 2018.

A 12 ans les enfants intègrent déjà que l'avenir est noir !

Il Non, il n'y a pas de « rechute » du « trou » de la Sécu mais une manipulation. Les recettes de la Sécurité Sociale sont plus que suffisantes pour assurer un PLFSS correct.

- En 2020 nous rembourserons 16,7 milliards de dette sociale via la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale, 188 milliards étant déjà remboursés). Pareil les années suivantes pour qu'elle soit remboursée en théorie en totalité d'ici 2024.

C'est comme si le gouvernement remboursait la dette de l'Etat au rythme de 400 milliards par an. Aucun service public ne fonctionnerait, aucun fonctionnaire, cheminot, infirmier, postier, policier, ... ne serait payé. Impossible! Donc le gouvernement ne le fait pas.

Il y a beaucoup à dire sur l'origine de la dette de l'Etat, de la dette de la Sécu, le collectif d'audit citoyen de la dette publique l'a fait, nous n'y revenons pas ici. Mais pourquoi rembourser la seule dette de la Sécu à ce rythme infernal ? Par idéologie !

- En 2020 il y aura 70 milliards (\*) d'exonérations et exemptions de cotisations sociales (salaire qui est socialisé). En réalité, 10 milliards y échapperont, mais pour la 1<sup>ère</sup> fois avec le principe officiel de ne pas compenser des exonérations à la Sécu.
- Du point de vue Sécu plus de 20 milliards sont donc immédiatement disponibles sans même faire intervenir d'autres sources de recettes comme revenir sur les exonérations, l'emploi, les salaires, l'égalité femmes – hommes, ...

(\*) Lorsque l'Etat compense,  $70 - 10 = 60$  milliards à la Sécu, c'est autant qui manquent aux services publics qui en ont tant besoin.

Il Pourquoi cette politique?

- Parce que le MEDEF veut encore plus d'exonérations, encore moins d'impôts et taxes. Parce que les gouvernements et l'Union européenne exécutent ses exigences sous l'appellation « politiquement correcte » de « dépenses publiques » trop élevées.
- Parce que moins il y a de Sécu, plus il y a d'assurances privées, capitalisation, ...

### III DES MESURES STRUCTURELLES pour TUER LA SECU et les 42 REGIMES DE RETRAITE

- ▶ Décider officiellement de ne plus compenser des exonérations de cotisations sociales à la Sécu, ce n'est pas une mesure budgétaire, c'est décider d'achever la Sécu d'Ambroise Croizat.  
En 2020, 3,4 milliards, les exonérations « gilets jaunes » et autres, ne seront pas compensées. Sous une communication faussement populaire, « c'est la même poche », Darmanin donne les vraies raisons : absorber la Sécurité Sociale dans l'Etat.
  - Dire c'est la « même poche » c'est dire qu'il ne doit plus y avoir de différence entre Etat et Sécurité Sociale, donc que la Sécu, de plus en plus fiscalisée, doit cesser d'exister.
  - NON, M Darmanin, les cotisations dites « patronales » et nos impôts, taxes, CSG, qui compensent leurs exonérations, ce n'est pas « la même poche ». L'une se remplit, celle des actionnaires, pendant que l'autre se vide, celle des salarié-e-s !
  - Dans le même objectif, ils commencent la fusion de l'URSSAF (Sécurité Sociale) et de la DGFIP (finances publiques).
  - Il faudra suivre de près la réforme de la Constitution, la suppression du terme « sécurité sociale » ayant été envisagée puis retirée devant le tollé.
  
- ▶ La mise en œuvre de la réforme à points commence pendant les « concertations », avant même un éventuel projet de loi, méprisant les syndicats et les parlementaires.  
Le projet de loi démarre « l'unification du recouvrement dans la sphère sociale » : les cotisations Agirc-Arrco, régimes spéciaux, employeurs publics,... seront versées à l'URSSAF, la banque de la Sécurité Sociale.  
Ce PLFSS est la première phase de disparition des régimes complémentaires du privé, des régimes spéciaux, de la fonction publique, qui en même temps achève leurs statuts.
  
- ▶ Pour les retraité-e-s, il est créé un « compte individuel centralisant les aides financières de chaque utilisateur ».
 

Ce compte individuel inclue le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile et les aides octroyées par les départements (Allocation Personnalisée d'Autonomie – APA – et Prestation de Compensation du Handicap – PCH -).

  - On se rappelle Macron : les aides sociales « coûtent un pognon de dingue ». Ce compte individuel c'est le filet de sécurité de la stratégie de lutte contre la pauvreté.
  - Lorsque Macron décide de ne pas revaloriser les pensions de l'inflation (sauf les petites pensions, suite aux mobilisations) il vise la baisse continue des pensions, le nivellement par le bas, jusqu'à ce qu'elles atteignent le filet de sécurité pour pauvres. C'est Medicare/ Medicaid aux Etats Unis, c'est le passage du DROIT fondateur de la Sécurité Sociale à l'ASSISTANCE pour pauvres.

Frédéric Bizard, économiste de la santé : « *cela fait aussi des années qu'on fait de la Sécu ce qui n'est pas sa mission première, une institution d'assistance aux plus défavorisés. Déprécier la qualité de la protection sociale des classes moyennes, comme c'est le cas pour les pensions, la santé et la politique familiale, conduit notre modèle social vers le modèle anglo-saxon du « safety net » (=filet de sécurité), en effet du ressort de l'Etat. Il reste plus qu'à conditionner le remboursement des dépenses de santé aux conditions de revenus et la bascule sera réalisée »*

L'ONDAM, Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie. C'est le budget de la branche maladie de la Sécu. 217 milliards de dépenses en 2020, + 2,3 % seulement.

- ▶ Alors que les déserts médicaux couvrent toute la France, qu'il y a la crise des urgences, de l'hôpital public, par manque de médecins, par manque de lits d'hospitalisation, par des salaires des soignant-e-s pratiquement les plus bas de l'OCDE, le gouvernement aggrave la situation en baissant l'ONDAM qui était de 2,5 % en 2019 et prévoit encore pire les années suivantes puisque l'ONDAM reste à 2,3 % jusqu'en 2023 alors que l'inflation doit augmenter.
- ▶ Pour l'hôpital l'ONDAM est de 2,1 %, réalisant une économie de 4,2 milliards totalement inacceptable et rejetée par tous les syndicats.

Il faut un ONDAM à 5% (hôpitaux, EHPAD, ...), des augmentations de salaire, l'arrêt de la fermeture des lits et la réouverture de ceux qui sont nécessaires, des embauches. Rien qu'en EHPAD il faut 40 000 embauches immédiatement, 200 000 à terme. Le PLFSS, son budget « contraint », est à des années-lumière de ces exigences.

- ▶ Extraits de l'appel unitaire « Ensemble pour défendre notre système de santé et d'action sociale ». Cet appel concerne les usagers, car c'est du nécessaire combat commun personnels – usagers qu'il s'agit :
  - « **Sous effectifs, manque de lits, salaires : on constate une multiplication des conflits et luttes menées dans les établissements de Santé et d'Action Sociale qui touchent tous les secteurs d'activités...** Ce sont 8,4 milliards d'économies imposées aux hôpitaux, entraînant la fermeture de 100 000 lits, de 95 services d'urgences et la disparition de la moitié des maternités sur le territoire en 20 ans ! ...
  - Les organisations syndicales représentatives médicales et paramédicales CFE- CGC, CFDT, CGT, FO, SUD, AMUF, le collectif Inter Urgences, le printemps de la Psychiatrie et la Coordination Nationale de Défense des Maternités et des Hôpitaux de Proximité, réunis ce mardi 25 septembre 2019 à Montreuil, appellent à la mobilisation des salarié.e.s et des usag.è.r.e.s pour défendre notre système de Santé et d'Action Sociale ».**
  - **Ont été ou sont engagés des AG, manifestation des pompiers, conférence de presse... le 29 octobre, jour du vote du PLFSS en 1<sup>ère</sup> lecture à l'Assemblée nationale, grève et manifestation le 14 novembre.**
- **Nous dénonçons la T2A – Tarification A l'Activité -, conception de « l'hôpital entreprise » opposée au service public. Le gouvernement la remplace pour les ALD (diabète ...), maladies coûteuses, par la forfaitisation. Cette forfaitisation importée elle aussi des Etats-Unis (« bundle payment »), fait courir un risque de rationnement des soins.**
- **Le PLFSS institue un financement particulier pour les hôpitaux de proximité publics ou privés. Ces « hôpitaux » ne sont pas ou plus des hôpitaux car ils n'ont ni urgences, ni chirurgie, ni obstétrique. Les hôpitaux de proximité publics peuvent rémunérer des médecins, infirmières... libéraux. Ce sont des outils de privatisation, de dynamitage des statuts conformément à la loi Dussopt de transformation de la fonction publique.**

Jacques Attali : « *On verra, on voit déjà, se mettre en place une « Uber médecine », où les personnels seront anonymisés, prolétariés, pour le plus grand profit des compagnies qui les emploieront, des assureurs qui les financeront, et des gestionnaires de données, qui ne seront pas loin. L'espérance de vie, et surtout l'espérance de vie en bonne santé, diminuera, comme elle commence d'ailleurs déjà à le faire dans certains groupes sociaux aux Etats-Unis ».*

- **Au total 2/3 des maternités ont été fermées en France, et ça continue. L'éloignement met en danger la vie des femmes et de leur bébé. Réponse du gouvernement (article 37) : » une prestation d'hébergement temporaire non médicalisé » loin de chez elles !**
- **Les fermetures d'hôpitaux et maternités partout en France entraînent une augmentation de 4,6 % par an des frais de transport depuis 2012. Au lieu de s'en prendre à la cause, ils veulent les rationner !**

**RETRAITES : nouvelle baisse du pouvoir d'achat des retraité-e-s, début de mise ne œuvre du rapport Delevoye de réforme des retraites (règle d'or, vers 10 – 15 milliards d'économies !).**

- **Nouveau viol du code de la santé : les pensions ne seront revalorisées que de 0,3 %, moins que l'inflation, sauf les pensions inférieures à 2000 / 2014 € par mois.**
- **Ils considèrent que la non-revalorisation est désormais LA NORME puisqu'ils parlent « d'effort financier » pour les petites pensions !**

**Le remplacement du DROIT acquis par le versement de cotisations sociales par L'ASSISTANCE POUR PAUVRES c'est la mise en œuvre du RAPPORT DELEVOYE qui concerne aussi directement les retraité-e-s. RETRAIT DE LA REFORME A POINTS !**

# ACTUALITE SOCIALE

Pour y voir plus clair :

| Recettes, dépenses et soldes de l'ensemble des régimes obligatoires de base <i>Montants en Md €</i> |                |             |             |             |             |              |             |             |             |
|---|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
|   |                | 2016        | 2017        | 2018        | 2019 (p)    | 2020(p)      | 2021(p)     | 2022(p)     | 2023(p)     |
| <b>Inflation</b>  |                | 0,2         | 1           | 1,6         | 1           | 1            | 1,3         | 1,4         | 1,4         |
| <b>Maladie</b>  | Recettes       | 196         | 203,1       | 212,3       | 215,8       | 220,8        | 227,3       | 234,2       | 241,5       |
|   | Dépenses       | 200,7       | 208         | 213,1       | 218,8       | <b>223,8</b> | 228,8       | 233,8       | 239         |
|   | % <i>ONDAM</i> | 1,8%        | 2,2%        | 2,2%        | 2,5%        | 2,3%         | 2,3%        | 2,3%        | 2,3%        |
|   | <b>Solde</b>   | <b>-4,7</b> | <b>-4,9</b> | <b>-0,8</b> | <b>-3</b>   | <b>-3</b>    | <b>-1,5</b> | <b>0,3</b>  | <b>2,5</b>  |
| <b>AT-MP</b>  | Recettes       | 14,1        | 14,4        | 14,1        | 14,6        | 15           | 15,3        | 15,4        | 15,6        |
|   | Dépenses       | 13,3        | 13,2        | 13,4        | 13,5        | <b>13,6</b>  | 13,9        | 14          | 14,2        |
|   | <b>Solde</b>   | <b>0,8</b>  | <b>1,2</b>  | <b>0,7</b>  | <b>1,2</b>  | <b>1,4</b>   | <b>1,4</b>  | <b>1,4</b>  | <b>1,4</b>  |
| <b>Famille</b>  | Recettes       | 48,6        | 49,8        | 50,4        | 51,1        | 51           | 51,3        | 52,4        | 53,5        |
|   | Dépenses       | 49,6        | 50          | 49,9        | 50,2        | <b>50,3</b>  | 50,4        | 51,1        | 51,9        |
|   | <b>Solde</b>   | <b>-1</b>   | <b>-0,2</b> | <b>0,5</b>  | <b>0,8</b>  | <b>0,7</b>   | <b>0,9</b>  | <b>1,3</b>  | <b>1,6</b>  |
| <b>Vieillesse</b>   | Recettes       | 228,7       | 232,7       | 236,4       | 239,2       | 244,1        | 249,2       | 255         | 261,4       |
|   | Dépenses       | 227,2       | 230,7       | 236,5       | 241,5       | <b>247,3</b> | 253,6       | 260,6       | 267,7       |
|   | <b>Solde</b>   | <b>1,6</b>  | <b>2</b>    | <b>-0,1</b> | <b>-2,3</b> | <b>-3,2</b>  | <b>-4,4</b> | <b>-5,6</b> | <b>-6,3</b> |
| <b>ROBSS consolidé</b>  | Recettes       | 473,7       | 486,2       | 499,7       | 507         | <b>517,1</b> | 529,1       | 542,8       | 557,5       |
|   | Dépenses       | 477         | 488,1       | 499,3       | 510,3       | 521,3        | 532,7       | 545,4       | 558,3       |
|   | <b>Solde</b>   | <b>-3,4</b> | <b>-1,9</b> | <b>0,3</b>  | <b>-3,3</b> | <b>-4,2</b>  | <b>-3,6</b> | <b>-2,6</b> | <b>-0,8</b> |
| <b>Fonds de solidarité vieillesse</b>   |                |             |             |             |             |              |             |             |             |
| <b>FSV</b>  | Recettes       | 16,7        | 16,6        | 17,2        | 16,6        | 16,8         | 17,4        | 17,9        | 18,5        |
|   | Dépenses       | 20,3        | 19,6        | 19          | 18,9        | 18,2         | 18,3        | 18,5        | 18,8        |
|   | <b>Solde</b>   | <b>-3,6</b> | <b>-2,9</b> | <b>-1,8</b> | <b>-2,3</b> | <b>-1,4</b>  | <b>-1</b>   | <b>-0,6</b> | <b>-0,3</b> |
| <b>Régimes obligatoires de base et fonds de solidarité vieillesse</b>                               |                |             |             |             |             |              |             |             |             |
| <b>ROBSS</b>  | Recettes       | 470,5       | 483,7       | 498,4       | 505,2       | 516,2        | 528,6       | 542,6       | 557,7       |
| <b>+FSV</b>   | Dépenses       | 477,5       | 488,6       | 499,8       | 510,7       | <b>521,8</b> | 533,1       | 545,8       | 558,7       |
|   | <b>Solde</b>   | <b>-7</b>   | <b>-4,8</b> | <b>-1,4</b> | <b>-5,5</b> | <b>-5,6</b>  | <b>-4,6</b> | <b>-3,2</b> | <b>-1,1</b> |

## AVEZ-VOUS REMARQUE ?



**SCOP-TI ; une entreprise qui marche**

**Par Augustin BELLOC**

Il y a un an, un employé de Scop-Ti avait été interrogé lors d'un meeting à Marseille. Il nous avait raconté sa lutte, et comment les salariés de l'usine avaient finalement obtenu de garder leur emploi au sein d'une société coopérative ouvrière, et comment cette entreprise était devenue autogérée. On avait tenté de les décourager, on leur a dit que si l'usine devait fermer, c'était pour une bonne raison, que ça ne pouvait pas marcher.

C'est avec une joie toute particulière que j'accueille la nouvelle de l'arrivée de bénéfices pour cette usine. La prédation de la finance sur l'industrie a été une catastrophe économique. Cette usine n'avait pas fermé parce qu'elle n'était pas rentable, elle avait fermé parce qu'elle n'était pas assez rentable.

Quand les repreneurs existent, ou que les salariés de l'usine se sentent capables d'autogérer l'usine quand le capital fait ses valises pour un pays où il pourra moins payer les travailleurs, la loi autorise à fermer l'usine et à laisser les ouvriers sur le carreau. Cette injustice doit cesser. Les délocalisations sont évitables, l'Etat peut agir pour sauver les emplois, en interdisant ces fermetures financières, ou en nationalisant les usines sur le point de fermer. Cela implique de reprendre le pouvoir sur les marchés, de reprendre le contrôle de l'économie. C'est possible, et ce sera pour le bien commun.

Bravo aux travailleurs de Scop-Ti !

# ACTUALITE SOCIALE

Nous publions ci-dessous un communiqué de la convergence Rail. Le CA de Réso.



## POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

### ACCIDENT FERROVIAIRE, TRAFFIC PERTURBE : LES LOURDES RESPONSABILITES DE LA SNCF ET DU GOUVERNEMENT !

Le 4 juin 2019 la Convergence nationale Rail (CNR) organisait avec l'appui de la Fédération CGT des cheminots un rassemblement National devant le siège de la Direction SNCF à ST Denis (93) où plus de 400 personnes étaient présentes.

Une délégation a pu être reçue par la direction de la SNCF auprès de laquelle elle a fait part du vif mécontentement des usagers quant à **la dégradation de la qualité de service**, se traduisant par la fermeture de nombreuses gares, de guichets, de boutiques SNCF, de suppressions d'arrêts de trains, la diminution **ou l'absence de cheminots dans les gares et... dans les trains !!**

Une pétition forte de 20 000 signatures portant l'opposition à la DESHUMANISATION des gares et des trains a été remise aux représentants de la SNCF.

**Mercredi 16 Octobre 2019**, dans les Ardennes, entre Reims et Charleville Mézières, un train TER est entré en collision avec un convoi routier sur un passage à niveau.

Le choc brutal a fait plusieurs blessés parmi les voyageurs et a endommagé des dispositifs de sécurité, **ce qui a obligé le conducteur du train, blessé lui-même, à se débrouiller seul pour éviter qu'un drame plus important ne se produise.**

Au moment où pour cacher les vraies responsabilités, le « **cheminot - bashing** » se déchaîne, nous tenons à **saluer le courage du conducteur du TER et dans le même temps à féliciter les cheminots** qui ont placé au cœur de leur mouvement « droit de retrait » la SECURITE des usagers, des cheminots, des circulations ! C'est particulièrement surréaliste et scandaleux à la fois, mais oh combien révélateur d'entendre le Premier Ministre, le Secrétaire d'État aux transports et leur obligé l'actuel Président de la SNCF proférer des menaces de sanctions disciplinaires et de poursuites judiciaires à l'encontre de cheminots qui revendiquent des moyens supplémentaires (humains...) aux fins de renforcer la sécurité ferroviaire !? En tant qu'association d'usagers nous ne nions pas les désagréments occasionnés aux usagers par le mouvement susvisé mais nous souhaitons nous arrêter sur les causes qui nous paraissent fondamentales.

Malgré plusieurs alertes lancées ces derniers mois en direction de la SNCF et des pouvoirs publics par des associations, des syndicats, des élu.e.s, la SNCF, ses premiers dirigeants s'obstinent dans la mise en œuvre à marche forcée de leur politique de casse du Service Public ferroviaire.

**Ceux qui devraient être sanctionnés, ce ne sont pas les cheminots qui défendent l'intérêt général mais bien plus ceux qui sont responsables de ces politiques de contraction de l'offre, de réduction tous azimuts des coûts, au point de porter atteinte à la sécurité ferroviaire !!**

Depuis l'adoption à l'Assemblée Nationale de la réforme de 2018 que nous avons avec d'autres forces combattue, il est peu de dire que la casse du service Public s'est accélérée entraînant d'ailleurs l'été dernier des mouvements de grève des voyageurs dans certaines gares !

Si on laisse faire, les gares seront fermées ou vidées de leur dimension de Service public ferroviaire, il n'y aura plus de personnels dans les trains **et en plus la SNCF et le Gouvernement s'appêtent à supprimer les cheminots sur les quais (casquettes blanches) qui donnent l'autorisation de départ aux conducteurs de trains.**

Qui va s'occuper des personnes handicapées (PMR)?

Qui va surveiller la descente et la montée des voyageurs dans les gares dépourvues de personnels? Comment fait-on dans les Gares en courbe?

Donc il n'y aura que le seul conducteur du train pour effectuer l'ensemble des tâches ?

**Accepterait-on que dans un avion, il n'y ait qu'un seul pilote ?**

Face à cette perspective inacceptable, la CNR va interpellier la SNCF, l'EPSF (Établissement Public de Sécurité Ferroviaire), les décideurs politiques (Gouvernement, Parlementaires, Présidents des Conseils Régionaux...).

**Oui la CNR, en convergence d'intérêts, soutient les cheminots qui défendent une conception progressiste du chemin de fer, qui s'opposent au démantèlement d'un bien commun, d'un bien public !**

## COUP DE GUEULE

### Quand la légion d'honneur sert à récompenser les amis

Par Yves MESCOFF

Créé sous Napoléon 1<sup>er</sup> pour honorer les militaires et civils ayant rendu des services éminents à la Nation l'ordre national de la légion d'honneur est aujourd'hui attribué à 93000 personnes. Militaires blessés au combat, citoyens ayant accompli un acte de bravoure, scientifiques, artistes, y côtoient hommes et femmes politiques, chefs d'entreprises, sportifs...

Parmi la dernière promotion, celle du 14 juillet 2019, ce n'est pas sans étonnement qu'on a vu apparaître le nom de Corinne de Bilbao, directrice générale de General Electric France de 2016 à 2019. Et cela juste après qu'on ait appris la décision de Général Electric de fermer l'usine de Belfort et son millier d'emplois. Rappelons qu'en 2014 Macron a participé à la vente de la branche énergie d'Alstom à Général Electric à laquelle Arnaud Montebourg s'était opposé. On ne peut pas s'empêcher de penser, sans remettre en cause ses compétences, que si elle est devenue directrice générale de Général Electric

France en 2016 c'est que Corinne de Bilbao a participé activement à cette vente. Et donc que sa promotion dans la légion d'honneur est plus un cadeau pour service rendu que la récompense d'un service éminent à la Nation. D'autant qu'elle n'a quasiment jamais exercé son talent dans un groupe français.

Difficile par ailleurs de voir dans la vente d'Alstom à Général Electric une décision bénéfique pour l'industrie française. Et ce, d'autant que, malgré ses promesses, General Electric, loin de créer des emplois en France en supprime.

Cela pose avec acuité le problème de ces fourchettes de promotions de la légion d'honneur. Ne faudrait-il pas réserver ces nominations à des cas vraiment exemplaires où le soupçon de copinage n'ait aucune place ?

Il est vrai que depuis plusieurs années la République par l'intermédiaire de ses représentants a cessé d'être exemplaire...

## LES BRAS M'EN TOMBENT

### Quand le privé rachète le public, y a un loup ! par Marie Berthommier

À Longué-Jumelles (Maine-et-Loire), l'hôpital public pourrait être racheté par un groupe privé qui gère des Ehpad. Récemment rénové, cet hôpital est en grandes difficultés financières. Ce n'est pas nouveau qu'on entreprenne des travaux dans un établissement pour ensuite l'étrangler financièrement. Et ici comme ailleurs, l'hôpital public subit les décisions comptables d'une ARS au service du libéralisme. Alors, un groupe privé s'est dit intéressé par le rachat. L'hôpital public pourrait donc être privatisé... Quand le privé rachète quoi que ce soit ce n'est ni par générosité ni par altruisme... mais parce qu'il es-compte des bénéfiques. Et il se trompe rarement. Donc ce serait rentable pour le privé et pas pour le public ? De qui se moque-t-on ?

Une offre de reprise publique est aussi à l'étude. Nous attendons le choix de l'Agence régionale de santé.

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

#### Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS